



Marine protected areas
in the Atlantic arc

Arcachon Bay
Countryside visits

Bassin d'Arcachon
Visites en mer et à terre

First Conference of the Atlantic Arc
Marine Protected Areas Network
6th December 2012

Arcachon, France



MPA Site Visits

Agence des aires marines protégées

September, 2012

Arcachon Bay Countryside visits

First Conference of the Atlantic Arc
Marine Protected Areas Network
6th December 2012

Bassin d’Arcachon Visites en mer et à terre

Arcachon, France

[Authors]	Romain Hubert, Agence des aires marines protégées Amandine Eynaudi, Agence des aires marines protégées Mélanie Odion, Agence des aires marines protégées
[Contact]	Agence des aires marines protégées MAIA Coordination Team, maia@aires-marines.fr www.maia-network.org
[Published by]	Agence des aires marines protégées www.aires-marines.fr
[Acknowledgment]	L’équipe de la mission de création d’un parc naturel marin sur le bassin d’Arcachon et son ouvert, Le comité régional conchylicole aquitain, Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde, La criée d’Arcachon, La réserve naturelle nationale du banc d’Arguin, La commune de La Teste-de-Buch, Le conseil général de Gironde, La SEPANSO, L’association pour le développement durable du bassin d’Arcachon Le conservatoire du littoral pour leur accueil sur l’île aux oiseaux et le domaine de Certes-Graveyron
[Photos credits]	À gauche : Jean-Marie Froidefond / Laboratoire Epop, Université Bordeaux 1 Au centre : Thierry Duprat / IAO

Work quotation: R. Hubert, A. Eynaudi, M. Odion, Septembre 2012. “Bassin d’Arcachon, visites en mer et à terre”, Agence des aires marines protégées – MAIA, Brest, France.

This publication is supported by the European Union (ERDF European Regional Development Fund), within the Interreg IV B Atlantic Area Programme, under the Objective 2.2. “Sustainable management and protection of the resources of marine spaces”.

Its content is under the full responsibility of the author(s) and does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Any reproduction of this publication done without author’s consent, either in full or in part, is unlawful.

The reproduction for a non commercial aim, particularly educative, is allowed without written authorization, only if sources are quoted. The reproduction for a commercial aim, particularly for sale, is forbidden without preliminary written authorization of the author.

Sommaire

SUMMARY	IV
RESUME	V
BASSIN D'ARCACHON, VISITES EN MER ET A TERRE	1
INTRODUCTION	1
ORGANISATION GENERALE DES VISITES	1
<i>Horaires</i>	1
<i>Visites en mer</i>	2
<i>Visites à terre</i>	2
PRESENTATION DU BASSIN D'ARCACHON	3
LE BASSIN D'ARCACHON, CARACTERISTIQUES GENERALES	3
LES AMP PRESENTES DANS LA ZONE GEOGRAPHIQUE DU BASSIN D'ARCACHON	3
LE PROJET DE CREATION D'UN PARC NATUREL MARIN SUR LE BASSIN D'ARCACHON ET SON OUVERT	5
<i>Des succès à l'échelle locale</i>	5
<i>La nécessité d'une vision globale</i>	5
<i>Après deux ans de travail, un PNM devrait être créé pour fin 2012.</i>	5
PRESENTATION DES VISITES	6
VISITES EN MER	6
<i>Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin</i>	6
<i>Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, visite en bateau des villages ostréicoles du Canon et de L'Herbe et tour de l'île aux oiseaux</i>	7
<i>Visite de l'île aux oiseaux, domaine public maritime du conservatoire du littoral</i>	7
<i>Découverte de l'activité ostréicole dans le sud Bassin (Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch)</i>	8
VISITES A TERRE.....	8
<i>Visite de la criée d'Arcachon</i>	8
<i>Visite du domaine de Certes-Graveyron, site du conservatoire du littoral</i>	9
VISITES DE REMPLACEMENT EN CAS DE CONDITIONS METEOROLOGIQUES DEFAVORABLES POUR LES VISITES PAR BATEAU ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
<i>Visite de la dune du Pilat</i>	9
<i>Visite des prés salés ouest de la commune de La Teste-de-Buch</i>	10
<i>Visite ornithologique intra-Bassin en bateau</i>	10
DEFINITIONS	11
FIGURES & ILLUSTRATIONS	12
TABLES	12

Summary

“Arcachon Bay, countryside visits”

The field trips proposed as part of the First Conference of the Atlantic Arc Marine Protected Areas Network are designed to provide a detailed view of the situation of MPAs in the Arcachon Bay area, to discover the specific features of the site and to give participants an opportunity to socialise and engage in technical discussions.

- **At sea**

1. Trip to the *réserve naturelle nationale* of the Banc d'Arguin managed by SEPANSO
2. Trip to the *réserve naturelle nationale* of the Banc d'Arguin followed by a boat ride to the oyster-farming villages Le Canon and L'Herbe. Boat tour of the Ile aux Oiseaux (Birds' island), a *domaine public maritime* of the *Conservatoire du Littoral*
3. Trip to the Ile aux Oiseaux
4. Discovery of the oyster-farming activity in the southern bay area (Gujan-Mestras and La Teste-de-Buch)

- **On land**

5. Visit to the Arcachon fish auction
6. Trip to the *domaine* of Certes-Graveyron, a *Conservatoire du Littoral* site, managed by the Gironde county council
7. Trip to the Pilat dune
8. Trip to the salt marshes west site of the city of La Teste-de-Buch
9. Bird-watching trip in the bay, by boat

This boat trip will be possible if the sailing conditions in the bay permit.

Résumé

Les visites de terrain proposées dans la cadre de la 1^{ère} Conférence du réseau des aires marines protégées de l'arc atlantique ont pour objectif d'offrir une vision détaillée de la situation des AMP de la zone géographique du bassin d'Arcachon, de découvrir les spécificités de ce site et d'offrir un moment de convivialité aux participants, riche en échanges techniques.

- **Visites en mer**

1. Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin gérée par la SEPANSO
2. Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin puis balade en bateau vers les villages ostréicoles du Canon et de L'Herbe. Tour en bateau de l'île aux oiseaux, domaine public maritime du conservatoire du littoral
3. Visite de l'île aux oiseaux
4. Découverte de l'activité ostréicole dans le sud Bassin (Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch)

- **Visites à terre**

5. Visite de la criée d'Arcachon
6. Visite du domaine de Certes-Graveyron, site du conservatoire du littoral, géré par le conseil général de la Gironde
7. Visite de la dune du Pilat
8. Visite du site naturel des prés salés ouest de la commune de La Teste-de-Buch
9. Visite ornithologique intra-Bassin en bateau

Cette visite sera possible en bateau si les conditions de navigation dans le Bassin sont correctes.

Bassin d’Arcachon, visites en mer et à terre

Introduction

Les visites de terrains proposées dans la cadre de la 1^{ère} conférence du réseau des aires marines protégées de l’arc atlantique ont pour objectif d’offrir une vision détaillée de la situation des AMP de la zone géographique du bassin d’Arcachon, de découvrir les spécificités de ce site et d’offrir un moment de convivialité aux participants, riche en échanges techniques.

Ces visites ont été organisées en étroite collaboration et avec l’aide précieuse de :

- L’équipe de la mission de création du parc naturel marin sur le bassin d’Arcachon et son ouvert,
- Le comité régional conchylicole aquitain,
- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de la Gironde,
- La criée d’Arcachon,
- La réserve naturelle nationale du banc d’Arguin,
- La commune de La Teste-de-Buch,
- Le conseil général de la Gironde,
- La SEPANSO,
- L’association pour le développement durable du bassin d’Arcachon
- Le conservatoire du littoral pour leur accueil sur l’île aux oiseaux et le domaine de Certes-Graveyron.

Qu’ils en soient tous chaleureusement remerciés ici, ainsi que tous les intervenants qui commentent ces visites et les enrichissent de leur connaissance du terrain.

Organisation générale des visites

Horaires

Le départ et le retour de toutes les visites (bateau et bus) se fera d’Arcachon (parking de la Halle).

8h15 Rendez-vous pour tous au port d’Arcachon.

Accueil sur le port d’Arcachon, présentation générale des visites et du projet de Parc naturel marin par Anne LITTAYE, responsable de la mission de création du Parc naturel marin.

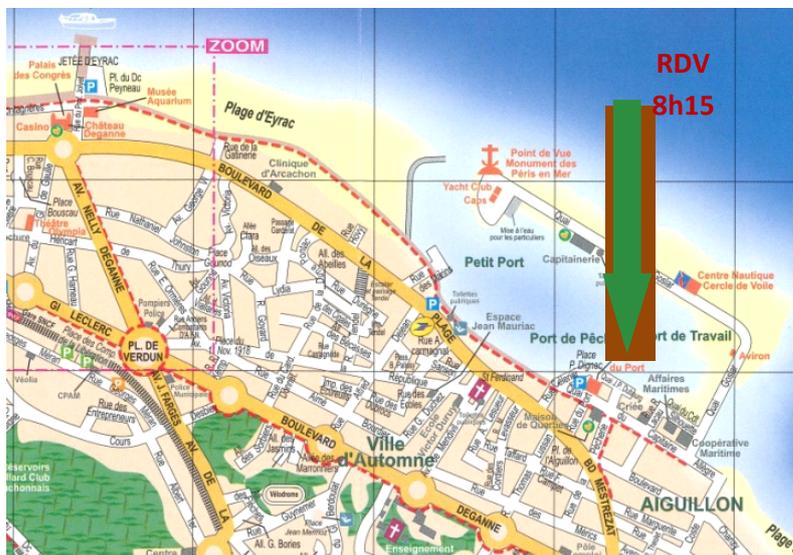
8h45 Départs en bateau et en bus

13h00 Retour au port et déjeuner au restaurant du cercle de voile d’Arcachon (CVA), le Santa Maria

16h30 Retour de la visite de l’après-midi

La visite de la criée d’Arcachon peut être faite en plus de toute autre visite choisie. Le rendez-vous est fixé à 6h30 à la criée.

Le déjeuner se tiendra à partir de 13h. Tous les groupes se retrouveront à ce moment là pour déjeuner ensemble.



Visites en mer

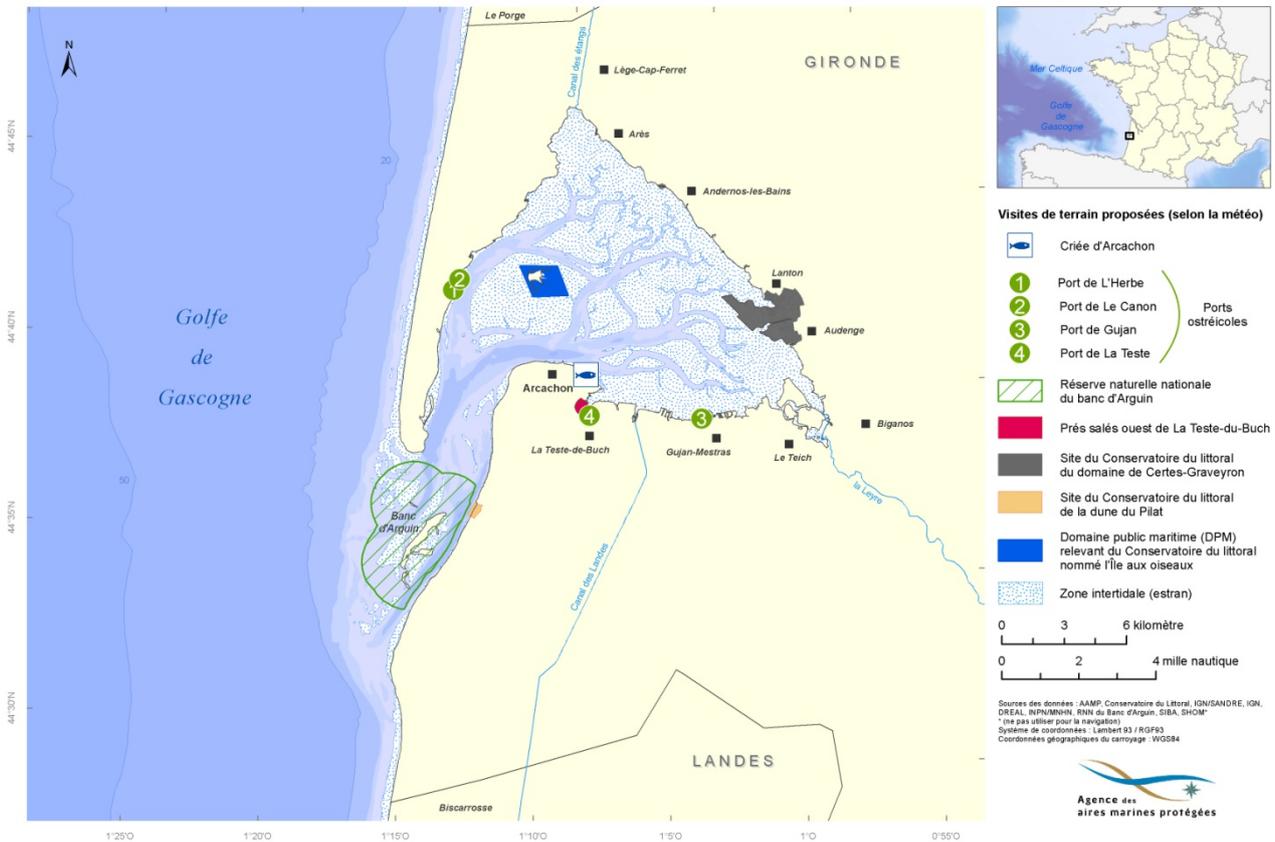
1. Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin gérée par la SEPANSO..... **9h00 – 13h00**
2. Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin puis balade en bateau vers les villages ostréicoles du Canon et de L'Herbe. Après le déjeuner, tour en bateau de l'île aux oiseaux..... **9h00 – 16h30**
3. Visite de l'île aux oiseaux..... **9h00 – 13h00**
4. Découverte de l'activité ostréicole dans le sud Bassin..... **9h00 – 13h00**
(Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch)

Visites à terre

5. Visite de la criée d'Arcachon..... **6h30 – 7h15**
6. Visite du domaine de Certes-Graveyron..... **9h00 – 13h00**
7. Visite de la dune du Pilat..... **9h00 – 13h00**
8. Visite des prés salés ouest de La Teste-de-Buch..... **9h00 – 13h00**
9. Visite ornithologique intra-Bassin en bateau..... **9h00 – 13h00**

Cette visite sera possible en bateau si les conditions de navigation dans le Bassin sont correctes.

Le lieu et l'horaire du déjeuner restent inchangés (13h00 au port d'Arcachon).



Carte I : 1^{ère} conférence du réseau des aires marines protégées de l'arc atlantique : visites de terrain

Présentation du bassin d’Arcachon

Le bassin d’Arcachon, caractéristiques générales

Le bassin d’Arcachon constitue une lagune de 174 km² remarquable par ses paysages et son patrimoine naturel. Elle forme le seul abri sur les 250 km de la côte sableuse aquitaine.

Le flux et reflux des marées transforment profondément les paysages : à marée basse, la mer découvre les 2/3 de la superficie du Bassin. Cette étendue de bancs de sable et de vasières contraste avec la côte battue par la houle.

L’influence du fond de la lagune et des cours d’eau, le confinement et les fortes houles extérieures créent une mosaïque de paysages : prés salés, vasières coquillères, chenaux, dunes, îlots sableux, etc. Les prés salés font l’interface entre terre et mer.

Ces divers habitats assurent des fonctions écologiques essentielles : zones de reproduction, de nurricerie, de reposoir, productions biologiques, drainage des eaux douces, transport de sédiments, recyclage de la matière, etc.

Le bassin d’Arcachon abrite également de nombreuses activités maritimes : ostréiculture, pêche (professionnelle et récréative), industrie nautique, plaisance, tourisme, chasse...

Un patrimoine culturel unique témoigne de cette identité maritime : bateaux traditionnels (pinasses, bacs à voile...), cabanes ostréicoles, etc.

À une population permanente croissante, s’ajoute un nombre important de résidents secondaires. Ce phénomène a considérablement participé au développement de l’urbanisme.

Toutes ces activités humaines s’exercent sur un seul et unique espace marin, vulnérable. Ces usages nombreux entraînent des conflits et fragilisent les équilibres naturels nécessitant la mise en place d’une gestion intégrée.

Localisation du bassin d’Arcachon dans l’arc Atlantique



Carte II : Localisation du bassin d’Arcachon dans l’arc atlantique

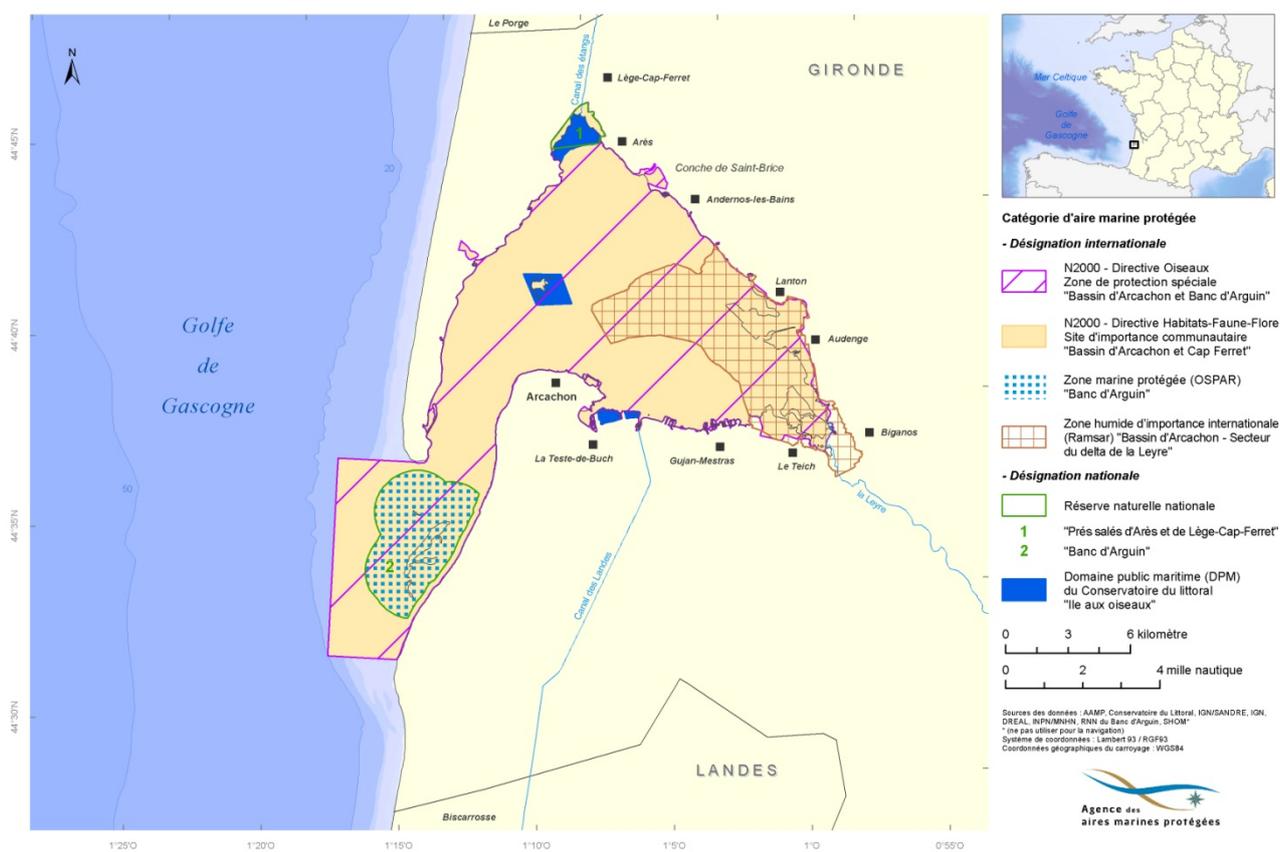
Les AMP présentes dans la zone géographique du bassin d’Arcachon

Sur la zone géographique du bassin d’Arcachon plusieurs AMP ont été mises en place. Voici la liste exhaustive des AMP de cette zone géographique ainsi que leurs caractéristiques principales.

Des fiches détaillées de ces AMP sont consultables sur le site web MAIA :

www.maia-network.org > les aires marines protégées > Fiches d’identité des AMP.

N’hésitez pas à les consulter. Vous trouverez entre autre des informations relatives à la gestion, la réglementation, la gouvernance ou encore les espèces et habitats de ces AMP.



Carte III : Inventaire des aires marines protégées existantes du bassin d'Arcachon (septembre 2012)

Tableau IV : Liste des aires marines protégées de la zone géographique du bassin d'Arcachon et principales caractéristiques

NOM	DESIGNATION	DESIGNATION EN ANGLAIS	DATE DE DESIGNATION	SURFACE TOTALE (CALCULEE) KM ²	SURFACE MARINE (CALCULEE) KM ²	NOM DE L'ORGANISME EN CHARGE DE LA GESTION
Désignations de type "international"						
Banc d'Arguin	Zone marine protégée (OSPAR)	OSPAR Marine Protected Area	2006	24,6	24,6	Gestionnaire non identifié à ce jour. Le futur parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert sera en charge de la gestion de ces sites.
Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin	Zone de protection spéciale	Special Protected Area	2009	226,59	194,69	
Bassin d'Arcachon et Cap-Ferret	Site d'importance communautaire	Site of Community Importance	2004	226,59	194,69	
Bassin d'Arcachon – Secteur du delta de la Leyre	Zone humide d'importance internationale (Ramsar)	Wetlands of International Importance (Ramsar)	2011	52,52	37,4	Parc naturel régional des Landes de Gascogne
Désignations de type "national"						
Iles aux oiseaux	Domaine public maritime du Conservatoire du littoral	Marine State Property of Conservatoire du littoral	2004	2,2	2,2	Commune de La Teste-de-Buch
Prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret	Réserve naturelle nationale	National Natural Reserve	1983	3,2	2,64	Office national de la chasse et de la faune sauvage
Banc d'Arguin	Réserve naturelle nationale	National Natural Reserve	1972	24,6	48,51	Fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO)

Le projet de création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert

Des succès à l'échelle locale

La richesse spécifique des habitats et de l'avifaune ainsi que le développement des usages sur la lagune constituent des enjeux majeurs. La mise en œuvre de protection ou de restauration du patrimoine naturel témoigne d'une appropriation et d'une implication des acteurs locaux à la nécessité de préserver et de mettre en valeur les patrimoines naturels littoraux et marins.

La nécessité d'une vision globale

Bien que les actions accomplies pour la protection des sites aient été nombreuses, elles ne garantissent pas le bon fonctionnement écologique de la lagune étant donné la fragmentation de ces espaces protégés et la multiplicité des gestionnaires.

Une cohérence de gestion sur tout le territoire est donc indispensable pour prendre en compte les multiples interactions entre la terre et la mer, entre les sites intra Bassin eux-mêmes et entre la lagune et l'océan. L'attractivité du Bassin pour les oiseaux ou encore la qualité de l'eau, indicateurs de l'état écologique du Bassin sont des exemples nécessitant une vision globale du site.

Sur la base de connaissances et de suivis scientifiques et socio-économiques le Parc naturel marin, en collaboration avec les acteurs locaux, pourra proposer une vision intégrée des mesures de protection nécessaires qui concilient à la fois protection du patrimoine naturel et développement durable des activités maritimes.

Après deux ans de travail, un PNM devrait être créé pour fin 2012.

Création de la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert

Placée sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique et du préfet de la région Aquitaine, par l'arrêté ministériel du 31 décembre 2009, une mission d'étude a été mise en place à Arcachon par l'Agence des aires marines protégées, en février 2010. Son rôle est d'étudier les conditions

de création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, et d'animer la concertation avec les acteurs de la mer pour définir un projet de Parc.

Travaux menés par la mission

La phase de concertation qui a rassemblé plus de 300 personnes et près de 150 organismes, s'est faite sous plusieurs formes : entretiens bilatéraux, réunions publiques d'information et d'échanges, ateliers thématiques, groupes de travail, comités de concertation et enfin un séminaire de restitution.

Elle a permis à la mission de dresser un état des lieux des patrimoines naturels et culturel et des activités liées à la mer. Les enjeux spécifiques à l'espace marin tant patrimoniaux qu'économiques ont été identifiés.

Une large concertation publique a permis d'élaborer un projet de territoire maritime partagé entre les acteurs : « les orientations de gestion ».

Le périmètre concerné par ces orientations a été délimité. La composition paritaire du conseil de gestion a été élaborée de façon à intégrer la diversité des acteurs et les compétences nécessaires pour la réalisation du plan de gestion.

Les orientations, le périmètre et le conseil de gestion ont fait l'objet d'une enquête publique (obligation législative du code de l'environnement). Le projet de PNM a largement été approuvé (89 % d'avis favorables).



Figure 1 : Réunion de concertation pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, au Teich, le 14 septembre 2010
© Pierre Contré / association CDROM

À ce stade d'avancement, le Ministère en charge de l'environnement dispose de l'ensemble des documents lui permettant de rédiger un décret ministériel statuant ce projet de PNM. Sa création est attendue d'ici la fin 2012.

Présentation des visites

Visites en mer

Découverte du bassin d'Arcachon et des AMP à bord d'un bateau traditionnel du Bassin, la pinasse, 4 visites au choix.

Figure 2 : Bateau traditionnel du bassin d'Arcachon appelé « Pinasse »
© Laurent Mignaux / MEDDE



Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin

Disponibilité : **11 places**

Départ : **9h00 du port d'Arcachon**

Déjeuner : **13h au Santa Maria, restaurant du CVA au port d'Arcachon**

Thématiques abordées :

Présentation de la Réserve naturelle nationale (fonctionnement, espèces et habitats remarquables, missions de protection, etc.).

Débarquement sur le banc d'Arguin (1h30 sur place).

Intervenant :

Garde de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin.

Sous les effets conjugués des vents et des courants, le banc d'Arguin et les bancs voisins, isolés du rivage par des chenaux de profondeur variable, se déplacent et changent continuellement de configuration.

Classé en réserve naturelle nationale depuis 1972, le banc d'Arguin est un site d'importance pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

C'est en effet un lieu privilégié de nidification pour la sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*), l'huître pie (*Haematopus ostralegus*) et le gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) ainsi qu'une remise de marée haute pour des limicoles : bécasseaux variables (*Calidris alpina*), courlis cendrés (*Numenius arquata*) et pluviers argentés (*Pluvialis squatarola*). Ce site est situé sur une des plus importantes voies européennes de migration.

Le banc d'Arguin

Îlot sableux océanique, le banc d'Arguin est localisé entre le bassin d'Arcachon et l'océan, au niveau des deux passes d'entrée à la lagune.



Figure 3 : Vue aérienne du banc d'Arguin
© Jean-Marie Froidefond /

Laboratoire Epec, Université Bordeaux 1

Visite de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin, visite en bateau des villages ostréicoles du Canon et de L'Herbe et tour de l'île aux oiseaux

Disponibilité : 11 places

Départ : 9h00 du port d'Arcachon

Déjeuner : 13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d'Arcachon

Départ : 14h30 du port d'Arcachon

Retour : 16h30 au port d'Arcachon

Thématiques abordées :

Présentation de la Réserve naturelle nationale, présentation de l'activité ostréicole dans le Bassin, présentation du site de l'île aux oiseaux. Débarquement sur le banc d'Arguin le matin (1h30 sur place).

Intervenants :

Garde de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin et chargé de mission pour la création du Parc naturel marin.

Visite de l'île aux oiseaux, domaine public maritime du conservatoire du littoral

Disponibilité : 11 places

Départ : 9h00 du port d'Arcachon

Déjeuner : 13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d'Arcachon

Thématiques abordées :

Présentation du site du conservatoire du littoral de l'île aux oiseaux (fonctionnement, espèces et habitats remarquables, missions de protection, etc.).

Débarquement sur l'île aux oiseaux le matin (1h30 sur place).

Intervenant :

Garde de l'île aux oiseaux.

L'île aux oiseaux

Situé au centre de la lagune, ce site du conservatoire du littoral, présente encore un caractère naturel relativement préservé qui attire notamment de nombreux oiseaux : limicoles, laridés, anatidés, passereaux.

Bordée par des vasières où les ostréiculteurs ont installé leurs parcs, la partie terrestre de l'île est constituée de prés salés et d'une quarantaine de cabanes dont les deux célèbres cabanes tchanquées (littéralement « sur échasses » en gascon, langue régionale) perchées sur pilotis et construites à l'époque de Napoléon III pour surveiller les parcs ostréicoles.

Villages ostréicoles de L'Herbe et du Canon

Succession de cabanes, dédale de ruelles étroites, tout concourt à renforcer le caractère pittoresque de ces villages très appréciés. Aujourd'hui très convoités à des fins récréatives, ces cabanes furent construites par et pour des familles de pêcheurs et d'ostréiculteurs au cours du XIX^e siècle, au temps où la presqu'île du Cap-Ferret était encore un lieu relativement sauvage de pins et de dunes.



Figure 4 : Ruelle d'un village ostréicole à Lège-Cap-Ferret
© Aurélien Garreau / AAMP



Figure 5 : Les cabanes tchanquées de l'île aux oiseaux
© Laurent Mignaux / MEDDE

Découverte de l'activité ostréicole dans le sud Bassin (Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch)

Disponibilité : **11 places**
 Départ : **9h00 du port d'Arcachon**
 Déjeuner : **13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d'Arcachon**

Thématiques abordées :

Présentation de l'activité ostréicole dans le bassin d'Arcachon.

Débarquement dans un port ostréicole (1 heure sur site).

Intervenants :

Comité régional conchylicole aquitain, ostréiculteur et chargé de mission pour la création du Parc naturel marin.

L'activité conchylicole dans le bassin d'Arcachon

Les communes de La Teste-de-Buch et de Gujan-Mestras constituent le cœur de l'activité ostréicole du Bassin.

Ces ports sont très prisés des touristes pour leur côté authentique.

L'activité ostréicole s'est développée il y a plus de deux siècles et reste emblématique du Bassin.



Figure 6 : Port ostréicole de Larros, commune de Gujan-Mestras
 © Aurélien Garreau / AAMP

Visites à terre

Visite de la criée d'Arcachon

Disponibilité : **30 places**
 Départ : **6h30 à la criée**
 Fin de la visite : **7h15**

Thématiques abordées :

Découverte du fonctionnement du port de pêche d'Arcachon, diversité des espèces débarquées, suivi du processus du débarquement à l'organisation de la vente aux enchères du poisson.

Intervenants :

Personnel de la criée et pêcheur professionnel.

La criée d'Arcachon

Pour l'année 2010, la criée d'Arcachon a réalisé un tonnage de vente de 1 830 tonnes pour une valeur de 13 298 millions d'euros.

Des chalutiers classiques, des fileyeurs, des vedettes côtières et des bateaux du bassin viennent y débarquer leur pêche.

Les principales espèces débarquées (en tonnage) sont la sole, la seiche, le céteau, le merlu, le bar, le calmar et le maigre.

Le débarquement et le tri sont possibles 24h sur 24. Les enchères sont mixtes (montantes et descendantes). La vente du matin débute entre 5h et 7h30 selon les tonnages arrivés et l'après-midi pour les campagnes spécifiques (seiche, maquereau).



Figure 7 : Criée d'Arcachon
 © CRPMEM

Visite du domaine de Certes-Graveyron, site du conservatoire du littoral

Disponibilité : **15 – 20 places**
 Départ : **9h00 du port d’Arcachon (Bus)**
 Déjeuner : **13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d’Arcachon**

Thématiques abordées :

Historique des lieux, activité de gestion et de conservation du site et de sa biodiversité, activité de sensibilisation du public.

Intervenants :

Deux agents du conseil général de la Gironde, gestionnaire du site.

Domaine de Certes-Graveyron, site du conservatoire du littoral

Situé sur la partie est du bassin d’Arcachon sur la commune d’Audenge, le domaine de Certes-Graveyron est un domaine endigué ou polder pris sur la mer. Après plusieurs décennies d’abandon, ce site très particulier pour son patrimoine naturel a fait l’objet d’une restauration et d’une gestion des apports d’eau de mer et d’eau douce.

Ce polder a été initialement conçu pour la saliculture au XVIII^e siècle puis la pisciculture.

En 1984, le conservatoire du littoral est devenu propriétaire des 400 hectares et depuis 1991 le conseil général de la Gironde en assure la gestion.

Les agents du Conseil général pourront présenter les actions qu’ils mènent sur ce site : gestion hydraulique, gestion écologique.



Figure 8 : Vue aérienne du domaine de Certes-Graveyron
 © Jean-Jacques Saubi / Sud-Ouest

Visite de la dune du Pilat

Disponibilité : **20 places**
 Départ : **9h00 du port d’Arcachon (Bus)**
 Déjeuner : **13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d’Arcachon**

Thématiques abordées :

Géomorphologie, histoire et flore de la Dune.

Intervenant :

Jean-Marie Froidefond, professeur en sédimentologie retraité de l’université Bordeaux 1.

La dune du Pilat

Plus haute dune d’Europe avec ses 110 mètres, la dune du Pilat est une montagne de 60 millions de mètres cube de sable qui offre une vue unique sur le bassin d’Arcachon, le banc d’Arguin, l’océan et la forêt landaise.

Cette dune est encore très active avec un recul vers les terres d’une quinzaine de centimètres par an et une forte érosion côté mer



Figure 9 : Vue aérienne de la dune du Pilat
 © Jean-Marie Froidefond / Laboratoire Epoc, Université Bordeaux 1



Figure 10 : Prés salés ouest de La Teste-de-Buch © Nathalie Gauyacq / AAMP

Visite des prés salés ouest de la commune de La Teste-de-Buch

Disponibilité : 20 – 25 places

Départ : 9h00 du port d’Arcachon (Bus)

Déjeuner : 13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d’Arcachon

Thématiques abordées :

Présentation des aménagements permettant la purification ou le stockage des eaux pluviales ; des ouvrages hydrauliques permettant le contrôle des niveaux d’eau douce et salée ; de la biodiversité liée à la présence de deux zones humides juxtaposées : un marais doux lié à des endiguements anciens du Domaine Public Maritime et un marais maritime provenant d’une dépollérisation volontaire récente (4 ans).

Intervenants :

Marie-France PERRIN, association pour le développement durable du bassin d’Arcachon

Les prés salés ouest de la commune de La Teste-de-Buch

Gérés par la commune de La Teste-de-Buch, ces 130 hectares de prés salés font l’objet d’aménagements (digues, écluses...) visant la gestion hydraulique et l’amélioration de la qualité des eaux de cette zone humide. Celle-ci est particulièrement intéressante, car elle juxtapose des eaux douces, saumâtres et salées, qui représentent des conditions favorables à une importante biodiversité.

Visite ornithologique intra-Bassin en bateau

Disponibilité : 11 places

Départ : 9h00 du port d’Arcachon (Bus)

Déjeuner : 13h au Santa Maria, restaurant du CVA, au port d’Arcachon

Thématiques abordées :

Navigation dans les chenaux à marée haute à la découverte des oiseaux intra-Bassin : bernache cravant (*Brenta bernicla*), grèbes (ex. : *Podiceps cristatus*), harles (ex. : *Mergus serrator*), plongeurs (ex. : *Gavia immer*), macreuses (ex. : *Melanitta fusca*)...

Intervenant :

Garde de la réserve naturelle nationale du banc d’Arguin

Le Bassin est le 1^{er} site international comme halte migratoire hivernale.



Figure 11 : Vol de bernaches cravants (*Brenta bernicla*) dans le bassin d’Arcachon
© RNN banc d’Arguin - SEPANSO

Définitions

Désignation

Catégorie d'aire protégée officiellement établie et reconnue nationalement comme telle ; Parc naturel marin, Réserve naturelle nationale ou encore Zone d'importance communautaire sont des désignations.

Type de désignation

Une désignation peut être « nationale » ou « internationale ».

Une désignation est de type « nationale » lorsqu'elle a une valeur légale au niveau national et s'applique à des sites du territoire national. Une désignation est de type « internationale » lorsqu'elle fait référence à une aire protégée reconnue par une convention ou un traité international (MAB / OSPAR / RAMSAR / Natura 2000 / World Heritage, etc.).

Les sites désignés sur les bases d'un texte concernant plus d'un pays ont un type de désignation : « international ». Le type de désignation est « international » même si le texte couvrant plusieurs pays a bénéficié d'une transcription en droit national, comme par exemple les sites désignés au titre de la directive « Habitats Faune Flore » ou de la directive « Oiseaux » (Natura 2000).

Surface calculée

Surface du périmètre de l'AMP (en kilomètres carrés) calculée à l'aide des outils géomatiques. Les surfaces indiquées dans ce document ont été calculées à l'aide la projection *World cylindrical equal area* afin de disposer de valeur comparables à l'échelle de l'arc atlantique.

Gestionnaire

Organisme en charge de la gestion de l'aire protégée.

Agence des aires marines protégées

L'Agence des aires marines protégées est un établissement public dédié à la protection du milieu marin, sous tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Son siège est basé à Brest.

Créée depuis le 14 avril 2006, l'Agence a pour fonctions principales :

- l'appui aux politiques publiques pour la création et la gestion d'aires marines protégées,
- l'animation du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées,
- la gestion des moyens humains, techniques et financiers mis à disposition des parcs naturels marins, ou d'autres catégories d'aires marines protégées qui lui seraient confiées,
- l'appui technique aux conventions de mers régionales (Caraïbes, Atlantique nord-est, Méditerranée, océan Indien, Pacifique sud et Antarctique).

Elle comprend :

- le parc naturel marin d'Iroise,
- le parc naturel marin de Mayotte,
- le parc naturel marin des Glorieuses,
- le parc naturel marin du Golfe du Lion,
- les missions de création de parcs naturels marins (5 parcs naturels marins sont actuellement à l'étude : Mer d'Opale et estuaires picards, Estuaire de la Gironde et Pertuis charentais, Golfe normand-breton, bassin d'Arcachon et son ouvert, Martinique dans les Antilles françaises),
- les antennes sur les trois façades maritimes métropolitaines et en outre-mer.

Figures & illustrations

Figure 1 :	Réunion de concertation pour la création d'un parc naturel marin sur le bassin d'Arcachon et son ouvert, au Teich, le 14 septembre 2010 © Pierre Contré / association CDROM	5
Figure 2 :	Bateau traditionnel du bassin d'Arcachon appelé « Pinasse » © Laurent Mignaux / MEDDE.....	6
Figure 3 :	Vue aérienne du banc d'Arguin © Jean-Marie Froidefond / Laboratoire Epec, Université Bordeaux 1	6
Figure 4 :	Ruelle d'un village ostréicole à Lège-Cap-Ferret © Aurélien Garreau / AAMP.....	7
Figure 5 :	Les cabanes tchanquées de l'île aux oiseaux © Laurent Mignaux / MEDDE	7
Figure 6 :	Port ostréicole de Larros, commune de Gujan-Mestras © Aurélien Garreau / AAMP	8
Figure 7 :	Crée d'Arcachon © CRPMEM	8
Figure 8 :	Vue aérienne du domaine de Certes-Graveyron © Jean-Jacques Saubi / Sud-Ouest.....	9
Figure 9 :	Vue aérienne de la dune du Pilat © Jean-Marie Froidefond / Laboratoire Epec, Université Bordeaux 1 ..	9
Figure 10 :	Prés salés ouest de La Teste-de-Buch © Nathalie Gauyacq / AAMP.....	10
Figure 11 :	Vol de bernaches cravants (<i>Brenta bernicla</i>) dans le bassin d'Arcachon © RNN banc d'Arguin - SEPANSO	10

Tables

Carte I :	1 ^{ère} conférence du réseau des aires marines protégées de l'arc atlantique : visites de terrain	2
Carte II :	Localisation du bassin d'Arcachon dans l'arc atlantique.....	3
Carte III :	Inventaire des aires marines protégées existantes du bassin d'Arcachon (septembre 2012).....	4
Tableau IV :	Liste des aires marines protégées de la zone géographique du bassin d'Arcachon et principales caractéristiques	4

Développer un réseau d'aires marines protégées sur l'arc atlantique

Le projet de coopération MAIA vise la constitution d'un réseau de **gestionnaires et d'acteurs** d'aires marines protégées (AMP). Ce réseau humain, **force de proposition** à l'échelle internationale en matière de désignation, de gouvernance, de gestion, œuvrera au **déploiement d'un réseau d'aires marines protégées** représentatif, cohérent, efficace et accepté sur l'arc atlantique.

MAIA s'organise en 4 groupes de travail technique :

- Etat des lieux des AMP existantes
- Stratégies de suivi
- Plans de gestion
- Intégration des acteurs

MAIA réunit 9 partenaires **impliqués dans la désignation et la gestion d'AMP**, issus de quatre pays européens : Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal.

L'Agence des aires marines protégées, en tant que chef de file, assure la coordination globale du projet.

Plan d'action 2010 – 2012

Des ateliers techniques sur des problématiques de gestion communes aux AMP de l'arc atlantique.

Des visites de sites dans chaque pays partenaire qui visent le partage de savoir-faire.

Des analyses transversales afin de comparer les situations des AMP de l'arc atlantique.

Des études de terrain réalisées par les partenaires, qui alimentent les échanges au sein du réseau.

Un site web dédié qui intègre un espace collaboratif réservé, une base documentaire et une base de données SIG qui établira un point de référence de l'état des AMP sur la façade atlantique.

La réalisation et la diffusion de ressources documentaires.

Towards an Atlantic network of Marine Protected Areas

The purpose of the European Marine Protected Areas in the Atlantic arc (MAIA) project is to create a **network of MPA managers and stakeholders**, who will take initiatives on an international level in terms of designation, governance and management. This will be to enhance the **development of a consistent, efficient and accepted MPAs network** in the Atlantic arc.

MAIA is structured in 4 main technical lines of work:

- State-of-play of the existing MPAs
- Setting up common monitoring strategies
- Implementing management plans
- Involving stakeholders

MAIA gathers 9 partners from 4 countries: United Kingdom, France, Spain and Portugal, **involved in MPAs designation and management.**

As lead partner, the French Marine Protected Areas Agency, coordinates the project implementation.

The 2010 – 2012 Action Plan

Organisation of technical workshops on common MPA management issues in the Atlantic arc.

Site visits in each partner country to enhance the sharing of information, knowledge and know-how.

Overview reports to compare MPAs' situation in the Atlantic arc.

Field studies to be carried out by MAIA partners, promoting the exchanges within the network.

Creation of a dedicated website, including a private collaborative space, a document database and a GIS database used to establish a baseline on the status of MPAs in the Atlantic arc.

Production and dissemination of document resources.

INVESTING IN OUR COMMON FUTURE